

nationaliste), parmi lequel se trouvaient 3 bouteilles d'essence vieilles de 2 ans au moins ! Il est détenu depuis mai 84 !

Pour contact :  
Marc TOUITOU  
734 867/QIQ-I-94  
1 Av. Division Leclerc  
94261 Fresnes Cedex

Nous avons reçu trois tracts de revendications. Nous les retranscrivons intégralement ci-dessous :

I.

Depuis le 15 septembre 84, cinq militants révolutionnaires; Helvette BESS, Régis SCHLEICHER, Vincenzo SPANO, Nicolas et Claude HALFEN - sont en grève de la faim. Contre, la déclaration d'une de ces camarades qui leur sert de manifeste.

A date du quinze septembre, j'entame une grève de la faim illimitée afin de faire entendre ma voix.

- Pour que nous soit reconnue notre identité politique

- Pour la suppression du régime de l'isolement total ou partiel et des groupes style D 11 R ou groupe B à la MAF de Fleury Mérogis qui ne sont que des divisions d'isolement déguisées.

- Pour que nous ayons tous droit aux visites des familles amis - ceci bien entendu en parlant libre

- Pour le regroupement de tous les prisonniers révolutionnaires sans différenciation de sexe ou d'organisation et des prisonniers et prisonnières dits "sociaux" qui le réclameraient - ceci toutefois sans que ce regroupement implique l'isolement des autres détenus

- Pour le droit de réunion des prisonniers et prisonnières politiques militants d'une même organisation - et la possibilité de préparer en commun un procès qui ne saurait être que politique

- Pour protester avec mes camarades basés contre les décisions judiciaires d'extradition et de déportation.

En ce qui concerne les combattants d'action directe - nous sommes tous concernés au même titre par les inculpations de chacun d'entre-nous, que l'inculpation soit fondée ou non.

Nos actes sont étapes et fragments d'une lutte globale commune, je me refuserais donc à personnaliser et individualiser ma défense.

Je demande la collectivisation de tous les délits imputés à mes camarades et à moi-même - notre combat et notre responsabilité sont collectifs non individuels.

Nous sommes et resterons solidaires dans la lutte.

Nous refusons de laisser criminaliser et parcelliser notre action et nos buts.

PS - Je vous précise que je n'accepterais durant cette grève de la faim ni contrôle ni soins

médicaux.

HELVETTE BESS  
Combattante Révolutionnaire  
Anarchiste - Communiste  
Action Directe

Helvette BESS 132 50/C D11R.  
9 avenue des peupliers  
91705 Fleury-Mérogis

Régis SCHLEICHER 219 761 D21.  
42 rue de la Santé  
75014 Paris

Nicolas HALFEN 130 575/E 6315 D2  
7 avenue des Peupliers  
91705 Fleury Mérogis

Vincenzo SPANO 731 407 1D.  
1 avenue de la Division Leclerc  
94261 Fresnes cedex

Claude HALFEN 733 205 3D  
1. avenue de la Division Leclerc  
94261 Fresnes cedex

### SOUTENONS LEUR LUTTE

II

A dater du 25 septembre 1984, sept détenus de la M.A.F. de Fleury-Mérogis déclarent une grève de la faim illimitée. Ces sept personnes sont : Betty SEBAOUN; Laïla HAMDANI; Laurence DELBANDE; Pascale JOUBERT; Isabelle FROGER; Catherine BASTARD et Marina DA SILVA.

Ceci afin de faire entendre leur voix :

1) Par solidarité pour Helvette BESS et pour les prisonnières et les prisonniers qui réclament:

- la reconnaissance de leur identité politique;

- les conditions de détention de la majeure partie des prisonniers : aucun isolement sous aucune forme, droit au parlant avec famille et amis.

- le regroupement de tous les prisonniers politiques, et des prisonniers "sociaux" qui le désirent;

- le droit de réunion pour les prisonniers politiques militants d'une même organisation afin de préparer un procès qui ne saurait être que politique.

2) Pour protester avec les prisonniers basés contre les décisions judiciaires d'extradition et de déportation.

3) Pour l'ABOLITION de tous les quartiers d'ISOLEMENT.

A la M.A.F. de Fleury-Mérogis :  
la D 11 R regroupant :

- les prisonnières toxicomanes-arrivantes. Ces femmes ne peuvent être soignées décemment que dans un hôpital;

- les prisonnières fragiles psychologiquement, parquées abusivement par l'administration sous prétexte "qu'elles dérangent la population pénale";

- les prisonnières y séjournant pour "raisons disciplinaires"; et bien souvent oubliées!

- les prisonnières dites "politiques" : isolées des mois, voire durant toute leur détention. Et ceci bien souvent par simple décision de la Direction de la M.A.F. Dans cette

division aux fenêtres doublement grillagées, les prisonnières n'ont ni droit aux cours, ni droit à suivre une formation professionnelle, ni le droit de participer à aucune activité culturelle ou de détente. Le travail y est interdit.

le groupe B : anciennement section SPECIALE regroupant :

les prisonnières accusées de PROXENETISME. Et ceci bien que le code de procédure pénale mentionne que "tout détenu non-jugé est présumé innocent".

- les prisonnières homosexuelles, et celles que la Direction considère comme telles : en fonction de leur aspect physique, de leur correspondance avec l'extérieur. Cette discrimination ne répond à aucune loi condamnant l'homosexualité - ou du moins dans les textes dont nous disposons.

- les prisonnières dites "politiques" qui subissent une autre forme d'isolement que celui de la D 11 R.

Dans ces deux quartiers d'isolement, propres à la M.A.F., nous comptons en permanence une vingtaine de femmes. Nous souffrons avec elles de leur mise à l'écart abjecte et inhumaine, lourde de conséquences. En effet, le manque de communication peut entraîner les troubles psychologiques que nul n'ignore; quant à l'impossibilité de préparer une libération, cela devrait sembler intolérable à ceux et celles qui prèchent "la réinsertion sociale".

4) Pour que l'administration pénitentiaire n'émette aucun avis sur la correspondance et les parloirs des détenues en préventive; et si possible des détenues jugées.

III

Nous détenus de Fleury Mérogis,

Au vu des conditions déplorables de justice et de détention (malgré une répression sournoise qui a déjà commencé : transferts, mutations)

**Nous déclarons être solidaires**

- de tous les détenus en grève de la faim, politiques ou autre  
- des femmes détenues en lutte à la M.A.F.  
- des automutilés de Fleury Mérogis  
- de tous les détenus en lutte, en groupe ou individuel.

Nous déclarons commencer une grève de la faim générale lundi matin 1<sup>er</sup> octobre 1984. Voici une partie de nos revendications :

**Qu'une enquête soit ouverte sur les morts suivants :**

- Akim Tlemcen : mort au D4 carotide enfoncée

- Jacques Lévy : mort au D4 faute de soins

- Chastenot : mort au D1 menacé par le surveillant d'aller au mitard alors qu'il réclamait des soins, la veille de sa mort. Crise cardiaque.

**Le droit d'association et de réunion pour les détenus**

- droit à la liberté provisoire (la moitié des détenus sont en détention préventive)

- assouplissement des conditionnelles

- augmentation des salaires des travailleurs (3,50 F de l'heure)

- création d'un véritable service social (1 assistant pour 900 personnes)

- création de cours primaires et secondaires (actuellement 4 classes pour 900 personnes)

- création et amélioration d'activités spor-

tives et culturelles

- abrogation de la censure sur le courrier
- parloir libre d'une heure (une demi heure accordée actuellement)
- parloir prolongé de deux à trois heures pour ceux qui ont peu de visites (familles venant de très loin)
- possibilité de téléphoner (famille, avocat)
- droit de fumer au parloir
- deux douches par semaine (une actuellement)
- droit de choisir son médecin traitant
- le respect des religions et des races
- le respect du repas musulman ou autre (du porc étant inclus dans certains repas)
- le respect à l'égard de nos familles par le personnel pénitentiaire
- possibilité de recevoir des mandats sans limitation de somme, pour tous.

#### **Nous demandons l'arrêt immédiat**

- de tous les isolements politiques ou autres
- des passages «à tabac»
- des fouilles humiliantes

#### **Ce mouvement est pacifique**

Que l'administration pénitentiaire ne l'oublie

pas.

Nous tiendrons la presse et les radios au courant du nombre de détenus poursuivant ce mouvement et la décision de son arrêt.

**A TOUS, COURAGE !  
SOLIDARITE !**

#### **CHRONOLOGIE :**

— Juillet, à la prison de Loos, quelque 170 détenus font une grève de la faim symbolique d'une journée pour commémorer les mutineries de 1974 et réaffirmer leurs revendications : parloirs libres, fin des fouilles à corps et de la censure, etc.

— Août à Fleury-Merogis, 7 détenus s'automutilent et envoient leurs phalanges coupées à Badinter pour obtenir la révision de leur affaire.

— Août-septembre, 8 réfugiés basques font quarante jours de grève de la faim contre les extraditions et les expulsions.

— Septembre, à la MAF de Fleury, 50 détenues manifestent deux jours de suite contre les «quartiers spéciaux» (mitard, GHS, DPS...).

— 15 septembre, cinq militants révolutionnaires se mettent en grève de la faim, contre l'isolement, pour les parloirs libres et le droit aux visites, pour le regroupement libre pour tous, et en solidarité avec les Basques expulsés-extradés...

— 25 septembre, 6 détenues de la MAF de Fleury se joignent au mouvement de protestation et se mettent aussi en grève de la faim.

— 3 et 4 octobre dans les prisons de la région parisienne, le mouvement s'étend, détenus politiques et «droits communs» posent leurs revendications ; grève de la faim tournante, manifestations, refus de réintégrer leur cellule...

— 6 octobre, les flics interviennent par deux fois pour obliger les détenus de Fleury qui manifestent dans la cour à remonter dans les cellules.

— 7 et 8 octobre, à la prison de Loos, 150 puis 300 détenus refusent leur plateau. A l'île de Ré, une grève de la faim se déclenche... etc...